

EXTRAITS DU DISCOURS D'OUVERTURE

du Résident Général à la session de décembre 1949

du conseil du gouvernement

...1950 — le siècle parvenu aujourd'hui au milieu de sa course avait quelques années à peine lorsque le Maroc passa traité avec la France pour que celle-ci le guidât et le soutint dans son effort de rénovation. Depuis lors, malgré les bouleversements et les malheurs entraînés par deux guerres mondiales et dont elle eut largement sa part, la France a poursuivi sa mission, loyalement et sans défaillance, pacifiant et unifiant le Maroc autour du Trône raffermi, s'attachant à lui épargner dans toute la mesure du possible les calamités de la guerre et le faisant entrer résolument dans la voie du progrès matériel et social.

Son œuvre s'inscrit sur le sol et se reflète dans les regards. Elle s'épanouit dans la paix laborieuse des cités et des champs, dans l'euphorie qui se dégage des foules nombreuses, qu'on a vues cette année tout particulièrement se rassembler dans les Moussem tenus après les moissons. Un tel spectacle n'est pas un des moindres sujets d'étonnement pour les étrangers et pour les hommes de ce pays qui ont gardé le souvenir douloureux de certaines années de misère.

Les réformes de structure, introduites depuis mon arrivée avec l'accord de Sa Majesté le Sultan, ont accompagné ce retour à la prospérité. Elles ont mis en place un dispositif qui est en quelque sorte une préfiguration de l'organisation de l'Etat telle qu'on peut envisager qu'elle s'instituera dans l'avenir. Des ministres marocains ajoutent désormais à leur mission traditionnelle une participation dans les affaires complexes d'une administration moderne au sujet desquelles ils sont habilités à faire connaître les vues du conseil des vizirs, présidé par le Souverain. La section marocaine du conseil du Gouvernement, choisie librement pour les deux tiers, et qui le sera un jour en totalité par extension et remaniement des collèges électoraux, a pris figure en deux ans d'une véritable assemblée, sachant élever ses débats à la hauteur des intérêts généraux du pays. Enfin, une école d'administration marocaine s'ouvrira ces jours-ci pour former des équipes nouvelles appelées à prendre dans l'administration chérifienne les places qui leur reviennent. D'autres réformes essentielles, depuis longtemps sur le chantier, comme celle du code pénal et l'institution d'un état civil, verront bientôt le jour, l'accord sur les textes étant sur le point d'être réalisé avec le palais.

Certes il y aura toujours des impatientes pour nous accuser injustement d'« immobilisme » ; c'est le mot qu'emploient tous les détracteurs quand les choses ne vont pas selon leurs vœux. C'est vraiment un jeu puéril que de vouloir appliquer une commune mesure à des milieux humains qui, par leurs caractères propres et les différents degrés d'évolution auxquels ils sont parvenus, n'ont rien de comparable entre eux.

On ne modifie pas en un tournemain des façons séculaires de penser et d'agir et il en est de certaines théories et disciplines modernes comme de ces nouveaux traitements qui ruinent, quand ils sont mal dosés, les organismes même les mieux préparés par nature à les recevoir.

Les mêmes critiques se font entendre à propos du rythme des réalisations sociales dont seul l'Etat peut faire les frais et qu'on voudrait voir accélérer en rompant à leur profit l'équilibre entre les dépenses d'équipement économique et celles d'équipement social.

Ces dernières sont, sans doute, l'expression la plus directe, le symbole le plus vivant et surtout l'objectif le plus élevé de la mission que la France a assumée dans ce pays ; j'estime donc que les dépenses de cette nature doivent prendre une place croissante dans l'ensemble du budget de premier établissement.

Mais il ne faut pas oublier que l'équipement économique conditionne dans une large mesure l'équipement social d'un pays ; il le conditionne d'abord en rendant techniquement possibles certaines réalisations de caractère social ; ensuite en permettant de trouver dans la productivité du pays les ressources nécessaires à cet équipement social ; enfin en améliorant suffisamment le niveau de vie des populations pour que la misère et la faim ne rendent pas les hôpitaux inutiles et les écoles superflues.

Je le répète : améliorer les conditions morales et spirituelles de vie des habitants de ce pays doit rester notre objectif essentiel ; mais nous irions à un échec certain, dans ce domaine, si nous acceptions, en même temps, de négliger le potentiel économique du Maroc.

Ce serait du reste se défier de soi-même et commettre une grave erreur d'optique que de ne voir dans l'essor économique du pays qu'une marque d'assujettissement. N'oublions pas que les conditions de la vie planétaire ont singulièrement changé depuis la dernière guerre mon-

diale et dans la paix traversée d'inquiétude où nous sommes entrés. L'heure n'est plus aux individualismes nationaux, aux petits Etats, qui, par crainte, ou goût de l'isolement, croient pouvoir échapper aux contingences extérieures en se faisant humbles et en se repliant sur eux-mêmes. Il n'y a plus de salut pour la civilisation que dans l'organisation de vastes cohésions régionales groupant des nations ayant des intérêts communs et un égal souci de sécurité.

La géographie commande. Le Moghreb, c'est un fait, est plus étroitement soudé aujourd'hui à l'Occident européen et méditerranéen qu'il ne l'est à son propre continent dont il est séparé par des immensités désertiques. Dans cet ensemble occidental auquel il appartient par nature, le Maroc n'aura de force et d'autorité que par ce qu'il apportera lui-même. S'il n'y apparaît que comme une simple entité géographique, il ne comptera guère ; mais s'il se présente fort et conscient des avantages que confère la solidarité, avec toutes ses richesses potentielles mises en valeur, il aura en mains le gage le plus sûr de sa grandeur future et de sa liberté.

**

Je vous avais défini l'an dernier, à pareille époque les grandes lignes du programme d'équipement à long terme fixées par le Gouvernement.

C'est en me référant à ces objectifs et aux réalisations déjà intervenues au cours du premier semestre d'application du plan, que je voudrais maintenant passer en revue l'activité des diverses administrations au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Dans le domaine de la production agricole, des améliorations ont déjà été enregistrées : en particulier les agrumes, les légumes et primeurs, la vigne, ont marqué des progrès certains ; mais les arrivages de matériel au titre de l'aide Marshall n'auront une incidence sensible sur les statistiques de production que lors de la prochaine campagne ; pour le moment c'est surtout dans les lignes directrices ayant inspiré l'action de la direction de l'agriculture qu'il faut trouver l'annonce de résultats pratiques.

Comme vous le savez déjà, la récolte des céréales, affectée par les circonstances atmosphériques, a été moyenne ; la commercialisation de cette récolte a fait apparaître certaines difficultés : déséquilibre sur le marché du blé dur, encombrement anormal des organismes stockeurs et des moyens de transport, incertitude des débouchés extérieurs. Ces problèmes ont pu être réglés par des interventions opportunes sur le marché, grâce à l'aide des organismes coopératifs européens et à la compréhension des dirigeants du crédit ; les prix du blé dur et des céréales secondaires ont été stabilisés à un niveau donnant toutes garanties aux producteurs et aux consommateurs ; le prix du pain, dont le rationnement a été supprimé, a dû subir une très légère hausse à la suite de la nouvelle

fixation du prix du blé tendre ; mais le Maroc est assuré de son ravitaillement.

L'équipement de l'agriculture marocaine en machines modernes, la création de coopératives de moto-culture, l'organisation des futurs périmètres irrigués ont fait l'objet des préoccupations constantes des services agricoles ; tandis que la direction de l'agriculture s'attachait principalement à la formation de cadres techniques : ingénieurs, agents de maîtrise, ouvriers spécialisés, et poursuivait activement les recherches scientifiques et la lutte contre les parasites, la modernisation rurale enregistrait de nouvelles améliorations dans le rendement des terres cultivées directement ou à façon et étendait son action de rayonnement par la création de trois nouveaux secteurs.

Poursuivant sa tâche de délimitation des forêts et de reboisement, la division des eaux et forêts a enregistré une réduction de la consommation en charbon de bois et en bois de chauffage qui va permettre la reconstitution de la forêt marocaine ; de même, le marché des bois d'œuvre est suffisamment alimenté par la production locale et l'importation. Les recherches concernant la culture industrielle de l'alfa sont en bonne voie ; une grande partie des lièges marocains est maintenant transformée sur place.

Le jeune service de défense et de restauration des sols a poursuivi les travaux de démonstration entrepris dans des secteurs pilotes et a commencé la prospection des zones où doit se porter son action en première urgence : un fond forestier marocain, alimenté par une taxe sur le prix de cession des produits forestiers, va permettre de financer les reboisements publics ou privés.

Le service topographique et celui de la conservation foncière ont amélioré leur rendement, encore que les affaires en instance soient toujours plus nombreuses.

Equipement pastoral, aménagement des centres ruraux, continuation de la chaîne du froid, création de nouvelles coopératives, réalisation d'équipements scientifiques et sociaux ont constitué l'un des aspects de l'activité du service de la mise en valeur et du génie rural ; l'autre aspect concerne les travaux hydrauliques : petite et moyenne hydraulique avec des travaux rapidement productifs concernant l'assainissement, les irrigations pérennes ou par épandage d'eaux de crue, les recherches et l'exploitation de nappes d'eau profondes ; grande hydraulique, où le service a pour mission délicate de jeter les bases d'une utilisation rationnelle de l'eau, lors d'études très complexes, qui conditionnent l'intervention ultérieure des travaux publics.

La direction des travaux publics a de son côté poursuivi l'équipement de périmètres déjà partiellement en exploitation dans le Rharb, les Beni-Amir, la région de Marrakech ; le tunnel de la plaine des Triffas est percé, ceux d'Im-Fout et de Bin-el-Ouidane avancent à un rythme

rapide : dans tous ces secteurs, le terrassement et des revêtements bétonnés des canaux principaux sont en cours ; les travaux d'assainissement du Rharb se sont poursuivis avec une rapidité accrue.

Les travaux hydrauliques d'intérêt urbain ont été continués à Safi, à Fès et à Agadir ; un nouveau captage a permis d'augmenter sérieusement la quantité d'eau mise à la disposition de Port-Lyautey, Rabat et Casablanca.

La production d'énergie électrique a pu être augmentée, malgré la faible pluviométrie, de 37 millions de kwh. annuels par la mise en service du deuxième groupe d'Im-Fout et de 36 millions de kwh. par les aménagements des centrales thermiques de Petitjean et d'Oujda ; les travaux de production et de transport d'énergie se poursuivent normalement. L'exécution de ce programme et la prochaine entrée en service de l'usine de Daourat vont permettre d'alléger bientôt les restrictions d'électricité.

Le port de Casablanca vient d'être doté de deux nouveaux postes à quai ; à Safi 200 mètres de quais ont été construits ; à Agadir les travaux d'agrandissement du port de pêche sont en bonne voie. Il est à noter que Port-Lyautey a connu un accroissement de trafic très sensible au cours des neuf premiers mois de cette année.

Le tiers environ du réseau routier a été remis en état en cours de 1949 ; l'effort de travaux neufs a porté principalement sur les routes secondaires et les chemins tertiaires qui constituent des voies de pénétration indispensables ; un programme concernant les pistes minières vient d'être établi.

Les conditions des transports routiers s'étant notablement améliorées, la révision des règles de la coordination et le respect de celles qui seront maintenues s'imposent plus que jamais.

L'équilibre financier des réseaux des chemins de fer a pu dans l'ensemble être sauvegardé ; la construction de la ligne de Guenfouda à Djérada a été poursuivie ; le trafic ferroviaire déjà accru par l'augmentation du rendement et l'emploi plus poussé du matériel, sera encore amélioré par d'importantes livraisons de matériel attendues très prochainement dans le cadre du plan d'équipement.

Le trafic aérien est aussi en croissance continue : trois aérodromes nouveaux ont été ouverts à la circulation.

En dépit de ces résultats, la direction des travaux publics a toujours le sentiment que les crédits accordés ne lui permettent pas d'avancer à un rythme assez rapide ; par ailleurs les taxes et redevances sont insuffisantes pour assurer l'entretien des chemins tertiaires, l'exploitation des ports et compenser la charge des aménagements hydrauliques.

Depuis la disparition de l'office chérifien de l'habitat, les questions concernant l'habitat

marocain sont du ressort de la direction des travaux publics ; le nouveau service s'est fixé pour tâche de terminer ce qui a été commencé avant d'engager un nouveau programme de constructions marocaines ; il a établi un bilan des réalisations effectuées à ce jour par l'Etat : 2.000 logements ou magasins européens ; 5.500 logements ou magasins marocains.

Le problème d'ensemble de l'habitat continue à être une des préoccupations dominantes du Gouvernement ; les études approfondies effectuées au cours de ces derniers mois m'ont persuadé qu'en cette matière il n'existe pas une panacée, une méthode unique, permettant d'obtenir les résultats cherchés ; ceux-ci résulteront de l'emploi simultané des moyens les plus variés dont la juxtaposition sera moins spectaculaire mais plus efficace.

Ces moyens vous les connaissez : prêts à la construction avec ristournes d'intérêts : 412 millions ont été versés à ce titre depuis le début de l'année, en même temps que les bases du crédit et les catégories de bénéficiaires faisaient l'objet d'élargissements progressifs ; construction par l'Etat de logements marocains ; améliorations des conditions d'habitabilité des quartiers suburbains ; obligation de construire imposée à l'occasion de lotissements ; avantages accordés à des sociétés ou particuliers pour la construction d'immeubles de rapport à loyer modéré ; taxes sur les locaux insuffisamment occupés ; appel à des groupes privés, pour obtenir l'apport de capitaux frais, l'Etat fournissant certains éléments d'actif ou accordant certaines garanties.

Ajoutés à l'effort de la construction privée, qui suffit presque à résorber l'accroissement des besoins, ces divers procédés dont certains sont déjà appliqués et d'autres sont encore à l'étude doivent permettre d'améliorer bientôt la situation.

La production minière continue sa courbe ascendante elle représente plus de 30 % de l'ensemble des exportations du Maroc et procure à ce pays plus de 50 % de ses devises ; par rapport à 1948 la production du minerai de plomb a augmenté de 25 %, celle des phosphates et du charbon de 20 %, celle des minerais de manganèse et de fer de 16 à 17 %. A l'office chérifien des phosphates, le rendement s'est accru de 9 % par rapport à 1948.

Le bureau de recherches et de participations minières aura effectué en 1949 près de deux fois plus de sondages qu'en 1948. En 1950, la reconnaissance du bassin houiller de Tiouli, de gisements de cuivre dans le sud et les recherches d'eau constitueront les activités essentielles du B.R.P.M.

Le service géologique poursuit avec méthode son inventaire scientifique du pays, en même temps que des études particulières plus étroites sont rattachées à la mise en valeur.

L'activité industrielle est caractérisée par l'amélioration des approvisionnements et le déve-

loppement des usines. La liberté a pu être rendue à la plupart des matières premières nécessaires aux usines ; les métaux ferreux sont désormais en vente libre ; seuls, quelques métaux non ferreux ont dû rester contingentés. L'abondance des pneumatiques poids lourds permet d'envisager dès à présent la mise en vente libre de ces produits ; les arrivages d'automobiles de plus de 10 chevaux sont en augmentation de 30 % par rapport à 1948.

L'industrialisation du pays se poursuit à un rythme constant : un troisième four a été mis en service à l'usine des chaux et ciments ; une fonderie de bronze, une fabrique de compteurs, une boulonnerie, des usines pour le traitement des grignons d'olive, pour la fabrication des laques et vernis, pour celle des produits à base de matières plastiques, pour celle du carbure de calcium viennent de s'installer au Maroc. Les équipements réalisés à l'usine des superphosphates permettront de doubler la production en 1950.

La déconcentration industrielle est une des préoccupations dominantes du Gouvernement.

Dans l'ensemble, les industries transformant sur place les produits du sol marocain ont ralenti le rythme de leur équipement, déjà très avancé il y a un an. La mise en service des installations nouvelles s'est néanmoins traduite par un accroissement de la production. Par contre, les industries qui transforment des matières importées ont poursuivi leur équipement à la cadence prévue, mais la production de beaucoup d'entre elles a été affectée par des difficultés concernant l'approvisionnement en matières premières et le placement des produits finis.

L'industrie des conserves de poissons connaîtra en 1949 des résultats très supérieurs à ceux de la précédente campagne ; la question des débouchés retient tout particulièrement l'attention du Gouvernement. L'industrie des pêches maritimes et celle des emballages métalliques connaissent un développement parallèle.

Les industries textiles, équipées d'une façon très moderne, parviennent à se développer malgré l'âpreté de la concurrence.

En dehors du contrôle exercé sur certaines industries de transformation, la direction du commerce s'est attachée au cours de l'année 1949 à créer et maintenir une certaine abondance par l'amélioration des approvisionnements du pays. L'importation de denrées alimentaires a permis de supprimer certains rationnements et de peser sur les prix. Les conditions nouvelles du marché rendent possible la suppression à compter du 31 décembre prochain, du commissariat aux prix qui a rendu de grands services au cours de ces dernières années.

L'écoulement des stocks d'oléagineux s'effectue normalement, moyennant un ralentissement notable de la marche des usines ; mais la question du réapprovisionnement en matières

premières se pose dès maintenant. La nouvelle campagne d'huile d'olive s'ouvre sous le signe de la liberté ; néanmoins des précautions ont été prises pour éviter toutes spéculations au détriment tant du producteur que du consommateur.

De nombreux accords de compensation ont permis l'importation au Maroc de pompes et tracteurs, de matériel de minoterie, de machines outils, de filets de pêche, de ciment, de machines à écrire, etc...

Pour la première année d'exécution du plan Marshall, s'étendant d'avril 1948 au 30 juin 1949, les crédits accordés ont été de huit millions de dollars pour les biens d'équipement, sur lesquels 1.600.000 seulement ont effectivement donné lieu à des importations et de 26 millions pour les biens de consommation sur lesquels 20 millions ont donné lieu à des importations. La réalisation des achats de biens d'équipement a été assez lente jusqu'à présent en raison des délais de livraison et de la nécessité de certaines mises au point de la procédure.

Si l'on ajoute aux crédits du plan Marshall les produits du plan général d'auto-financement et du plan minier, c'est d'environ 15 millions de dollars que le Maroc a disposé pour améliorer son équipement depuis le milieu de 1948 jusqu'à aujourd'hui. Les deux années suivantes d'exécution du plan Marshall, dont la première est en cours, seront caractérisées par une augmentation des crédits consacrés à l'équipement et une réduction des possibilités d'achat concernant les biens de consommation.

Après 18 mois d'application du plan Marshall, il est possible de faire deux constatations ; tout d'abord, les difficultés de financement conduisent les entreprises privées à refuser l'utilisation de certains crédits en dollars ; parallèlement l'administration est souvent contrainte de renoncer à l'utilisation de dollars faute de crédits budgétaires en francs : ainsi l'office des P.T.T. n'a pu utiliser en totalité un crédit de 177.000 dollars pour l'achat d'un matériel dont le besoin se fait sentir impérieusement.

Cette situation, qui conduit à laisser échapper des chances uniques d'approvisionnement faute d'accepter une certaine inflation dont les dangers n'ont pas besoin d'être soulignés, est encore aggravée par le fait que les crédits en dollars sont de plus en plus spécialisés. En effet, l'amélioration de la production en France et dans les pays participants a permis de reporter sur l'Europe une partie des achats prévus à l'origine sur la zone dollar. Certains importateurs ne devront donc pas s'étonner si l'autorisation leur est refusée d'acheter en zone dollar les biens d'équipement susceptibles d'être trouvés ailleurs.

L'office chérifien de contrôle et d'exportation a contrôlé en 1949 une quantité de produits en augmentation de 50 % en tonnage et de 40 %

en valeur par rapport à 1948. Il s'est employé à faire connaître les produits marocains à l'étranger par des brochures, des affiches et des distributions d'échantillons ; il a étudié certains marchés extérieurs et établi des rapports suivis avec les attachés commerciaux...

...L'office des P.T.T. a enregistré au cours de 1949 une diminution du trafic postal avec la France qui se traduira vraisemblablement par un déficit d'exploitation. Conformément aux promesses faites l'an dernier au conseil du Gouvernement, 4.000 installations nouvelles de téléphone ont été réalisées et 60 auto-commutateurs ruraux sont entrés en service ; une nouvelle recette a été ouverte à Casablanca, 6 agences postales nouvelles créées. Comme vous le savez déjà deux nouveaux émetteurs viennent de doubler la puissance de Radio-Maroc.

Ce service s'est en outre préoccupé de donner satisfaction à la section marocaine de ce conseil à propos des imprimés bilingues et du recrutement du personnel marocain.

La direction du travail et des questions sociales a préparé un texte concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs que je souhaiterais voir aboutir au plus tôt. Contrairement à certaines informations, le chômage est resté insignifiant dans l'ensemble du Maroc. Peu d'ouvriers marocains sont partis travailler en France, par contre 7.000 contrats d'immigration ont été visés.

En liaison avec la direction de l'instruction publique, la direction du travail s'est attachée à entreprendre une expérience concernant le développement de l'enseignement professionnel et intéressant actuellement plus de 300 enfants français et marocains, expérience qui doit se développer au cours de l'année 1950.

Le sur-salaire familial des travailleurs marocains a été doublé au cours de cette année ; pour les travailleurs indépendants, deux textes récents ont régularisé la situation de fait existant depuis plusieurs années.

Le retour à la liberté des salaires a donné dans l'ensemble de bons résultats ; comme l'éventail des rémunérations a été ouvert au profit des ouvriers les plus spécialisés, la situation de nombreux travailleurs a été améliorée ; d'autre part, le rajustement des barèmes tenant beaucoup mieux compte des conditions réelles d'exploitation des entreprises, ces hausses ont pu, dans l'ensemble, être absorbées sans majoration excessive des prix de revient. Quatre conventions collectives ont été conclues jusqu'à présent et ont déjà fait la preuve de leur efficacité en apaisant plusieurs conflits.

La direction de l'intérieur a poursuivi sa tâche complexe consistant à diriger et coordonner les activités régionales et locales.

Dans le domaine de la prévoyance, diverses mesures ont été prises tendant, d'une part à une déconcentration administrative, d'autre part à une participation encore plus étroite des élites

rurales marocaines à la gestion des S.I.P. et au fonctionnement des caisses régionales d'épargne et de crédit.

Les coopératives indigènes agricoles, dégagées de l'obligation de la collecte, ont pu se consacrer normalement à leur rôle de stockage et de régularisation du cours des céréales.

Des projets de statuts ont été élaborés, permettant l'admission des fellahs, à titre individuel, dans les C.I.A. de Meknès et Casablanca. Cette expérience sera progressivement élargie, dans la mesure où ses résultats s'affirmeront.

Grâce aux perspectives apportées par la mise en vigueur de la taxe sur les transactions, le service des municipalités a pu dresser un programme général d'équipement des agglomérations urbaines, portant sur 15 milliards environ et dont l'exécution déjà entreprise s'étendra sur les prochains exercices.

Une part substantielle de la taxe sur les transactions permettra également de pourvoir, par tranches successives, à l'aménagement des centres ruraux, dont les frais de premier équipement peuvent être chiffrés à trois milliards.

Le service de l'urbanisme a poursuivi et entrepris l'étude de nombreux plans : deux ont été approuvés par dahir, 15 sont en instance d'homologation, et 10 sont actuellement soumis à l'enquête préalable.

L'étude du plan général de Meknès est pratiquement achevée, celles de Rabat-Salé et d'Agadir en cours d'achèvement. L'esquisse d'ensemble de Casablanca sera présentée prochainement. Des études partielles ont été faites pour Marrakech, Fédala et Port-Lyautey. Les devis topographiques sont pratiquement terminés pour la nouvelle médina de Fès.

Le service des métiers et arts marocains a poursuivi la réalisation d'ateliers-pilotes en dépit de nombreuses difficultés tenant à la recherche des locaux, au délai de livraison du matériel, au recrutement et au logement des techniciens.

Je tiens à insister particulièrement sur les résultats obtenus par la direction de l'instruction publique qui matérialisent le rythme d'évolution intellectuelle de ce pays, résultats déjà encourageants certes, mais que je veux voir s'améliorer dans l'avenir à un rythme sans cesse plus rapide.

Le nombre de jeunes marocains, musulmans et israélites, reçus à la deuxième partie du baccalauréat est passé de 32 en 1945 à 83 en 1949.

L'enseignement supérieur scientifique débute au Maroc dans des conditions satisfaisantes. L'effort entrepris il y a 5 ans pour orienter vers les carrières du commerce et de l'industrie un plus grand nombre de jeunes gens bien doués commence à porter ses fruits ; ainsi en 1949, près de 400 élèves nouveaux se sont faits inscrire dans les établissements d'enseignement technique du second degré, 19 élèves ont été reçus au

baccalauréat technique contre 8 en 1948, 45 contre 24 au brevet d'enseignement industriel, 60 contre 21 au brevet commercial, 239 contre 118 au certificat d'aptitude professionnelle, 162 contre 138 au certificat d'apprentissage.

En cinq ans, de 1945 à 1950 les effectifs scolaires ont doublé, alors que, dans la période précédente, il avait fallu trente ans, pour obtenir un résultat analogue ; les marocains musulmans fournissent la plus grande partie de cette étonnante progression : de 32.000 en 1944 ils sont passés à plus de 100.000 dans les écoles franc-musulmanes...

...Le service de la jeunesse et des sports s'est consacré à la création d'écoles de sports, à la formation de cadres de colonies de vacances, à l'aide aux mouvements de jeunesse, parmi lesquels plusieurs groupes de scouts musulmans. Les camps d'été ont reçu près de 7.000 enfants, les centres d'accueil musulmans ont fonctionné avec un effectif total moyen de 180 enfants.

La direction de la santé publique et de la famille a continué la lutte entreprise contre la tuberculose par radio-dépistage systématique, assistance aux tuberculeux, campagne de vaccination au B.C.G. L'ouverture du centre ophtalmologique de Salé a porté à trois le chiffre des hôpitaux de cette spécialité existant au Maroc. Le contrôle sanitaire aux frontières et l'action exercée dans les villes par les bureaux d'hygiène ont été renforcés. Les ressources se sont accrues en 1949 de plus de 800 lits.

Les services médico-sociaux ont été particulièrement orientés cette année vers la protection maternelle et infantile. L'action éducative destinée à former du personnel spécialisé a été poursuivie. Enfin l'office de la famille française s'est efforcée d'accroître l'aide aux familles françaises et a institué une allocation aux vieillards français ; une cité familiale d'estivage est en cours de construction à Ifrane.

L'activité de la direction des finances présente deux aspects essentiels : le crédit et le budget.

Au cours de cette année les problèmes de financement se sont substitués de plus en plus aux problèmes d'approvisionnement qui depuis 10 ans dominaient la vie économique du pays ; le retour à une certaine abondance s'est accompagné de difficultés de trésorerie, dont le Gouvernement a veillé à atténuer les conséquences ; le volume des crédits bancaires est en effet passé de 23 milliards le 1^{er} janvier à près de 31 milliards le 1^{er} octobre, en grande partie grâce à l'aide apportée par l'institut d'émission.

Une caisse de garantie instituée par le dahir du 4 janvier permettra désormais de développer le financement des marchés publics et l'aide aux entreprises intéressant particulièrement l'économie du pays.

De nouveaux textes ont été pris en faveur des anciens combattants - s'ils sont agricul-

teurs, pour leur permettre de construire ou d'aménager de petites ou moyennes exploitations

s'ils désirent se faire construire un logement, pour leur faciliter l'obtention de la quasi totalité des capitaux nécessaires... Les familles nombreuses ont également reçu des facilités particulières en matière de prêts à la construction.

Ce développement du crédit a compensé largement les sorties de capitaux entraînés par le règlement du déficit de la balance commerciale et la circulation monétaire n'a pas diminué : elle atteint 27 milliards en novembre contre 24 milliards en janvier, l'augmentation étant due à des besoins de financements saisonniers...

**

...Avant d'en terminer avec les questions financières, je désire attirer votre attention sur deux points qui semblent le mériter.

En premier lieu le développement de l'enseignement technique et professionnel me paraît seul susceptible d'améliorer le sort des masses de ce pays en leur donnant, avec une situation matérielle meilleure, le goût d'un métier et par là, un nouveau sens de la vie ; certes, il ne s'agit pas de renoncer à former des élites intellectuelles : les dons naturels du peuple marocain garantissent suffisamment et la qualité de ces élites et la rapidité de leur éclosion. Mais le terme même d'élite implique que tout le monde ne puisse en faire partie et il faut songer au nombre considérable d'hommes dont la condition ne subirait, de ce fait, aucun changement ; l'intérêt même des marocains destinés à occuper une place prépondérante dans les affaires de leur pays paraît être de pouvoir s'appuyer sur une classe intermédiaire d'hommes, façonnés aux techniques modernes, capables, sous leur direction, d'exercer sur la matière une action efficace.

La seconde de mes préoccupations concerne la faible place réservée dans nos budgets à la recherche scientifique et particulièrement à la recherche agricole : l'avenir de ce pays dépend dans une large mesure de la prudence avec laquelle seront déterminées les conditions de meilleur rendement des cultures déjà existantes et d'implantation de cultures nouvelles sur des terres encore en friche ou privées d'eau. C'est pourquoi il serait sans doute raisonnable de consacrer une part plus importante de nos ressources à préparer soigneusement cet avenir.

Ces réflexions ne s'adressent pas seulement aux conseillers du Gouvernement, mais, à travers vous, aux organisations semi publiques ou privées que vous représentez, pour lesquelles la formation de nombreux cadres techniques et l'intensification de la recherche scientifique seraient certainement des placements rentables...

**

...Les exportations du Maroc couvrent presque complètement sa consommation, les exportations sur l'étranger s'accroissent, le déficit va en diminuant. L'équipement réalisé ces dernières années, la conjugaison des efforts publics et privés pour la conquête des marchés étrangers commencent à porter leurs fruits ; restons néanmoins très vigilants et continuons à tendre tous nos efforts vers l'expansion commerciale, particulièrement à destination de la zone dollar.

Ces perspectives d'amélioration dans nos échanges extérieurs sont dues pour une large part à la stabilisation des prix et des salaires réalisée depuis un an.

Cet équilibre, encore fragile, est mon souci de tous les instants.

Le récent alignement monétaire, qui pouvait être interprété pour la première fois comme une stabilisation générale des monnaies, contenait en même temps certaines menaces de hausse et certaines possibilités de baisse pour les prix des produits importés. Jusqu'à présent, l'effet des nouvelles parités ne paraît pas avoir sérieusement atteint l'équilibre économique de ce pays.

Par ailleurs, la conjoncture mondiale reflète, dans l'ensemble, une relative abondance qui s'est déjà traduite, dans plusieurs pays, par une réduction des prix de revient.

Je n'ignore pas cependant que le coût de la vie a subi ces derniers temps au Maroc une certaine augmentation qui rend particulièrement difficile l'existence des classes laborieuses. Le Gouvernement, désireux de maintenir et même d'accroître le pouvoir d'achat des masses, sans retomber dans l'inflation, s'est efforcé et s'efforcera de lutter par tous les moyens contre la vie chère. L'action entreprise dans ce domaine a pris jusqu'à présent, vous le savez, trois formes principales : moralisation des marchés municipaux, importations de denrées alimentaires, contrôle nuancé de l'exportation des produits agricoles.

J'ai le sentiment que le niveau des prix marocains est maintenu artificiellement élevé par la spéculation qui s'exerce avec plus d'âpreté que jamais parce qu'elle se sent menacée par le retour à des conditions économiques normales. Je suis décidé à agir avec fermeté à l'égard de manœuvres que je tiens pour des sabotages de la politique gouvernementale et des attentats contre la vie de la population. Si les moyens que je viens d'énumérer ne suffisaient pas, je saurais en employer d'autres dont se repentiraient les fauteurs de vie chère.

*
**

Je ne voudrais pas que mes paroles puissent impliquer aux yeux de certains une confusion entre l'esprit de spéculation et l'esprit d'entreprise ; ce dernier, qui est le grand moteur de notre civilisation, est plus que jamais nécessaire

au Maroc ; la tâche immense d'équipement qui nous reste à accomplir au rythme exigé par la nature de ce pays, ne pourra être menée à bien par l'Etat seul. Je suis animé autant que vous du désir de consacrer à l'Empire chérifien des budgets raisonnables et une fiscalité modérée. Je souhaite donc que des capitaux privés, de plus en plus nombreux, viennent s'investir au Maroc, en particulier des capitaux étrangers qui, actuellement disponibles, pourraient trouver ici des emplois assez intéressants pour compenser certains risques plus apparents que réels ; un tel apport de capitaux étrangers pourrait s'intégrer dans la politique de coopération européenne au sein de laquelle le Maroc a tout naturellement sa place ; sous réserve de la protection indispensable que méritent notre agriculture et notre industrie naissantes, le Maroc devrait recevoir les pays membres de l'organisation économique de coopération européenne, qui s'orientent vers la libération de leurs échanges, les biens d'équipement et les produits manufacturés qui lui manquent ; et comme certaines de ces nations ont, à tous prix, besoin d'exporter pour sauver leurs industries, il serait normal qu'une part au moins de ces fournitures soient consentie sous forme d'investissements ou de prêts.

De son côté, l'Empire chérifien, dont la qualité et l'importance de la production augmentent tous les jours, doit pouvoir, s'il est amené à recevoir sans limite certains produits, élargir ses débouchés vers les pays européens et s'y créer des marchés stables.

En permettant aux nations d'Europe d'accroître leurs possibilités d'échanges réciproques, le plan Marshall s'est proposé de diminuer le déficit de la balance des comptes européenne à l'égard de la zone dollar et d'améliorer la stabilité de diverses monnaies. Le Maroc, rattaché par la géographie, à l'Europe occidentale, et bénéficiaire du plan Marshall par l'intermédiaire de la France, est donc fondé à éviter toute cause particulière, susceptible d'augmenter son déficit commercial sur la zone dollar et d'affaiblir la situation de l'ensemble monétaire auquel il appartient.

Les problèmes que pose aujourd'hui le régime des importations sans devises et que posera demain la libération des échanges, la nécessité de permettre à l'agriculture et à l'industrie marocaines de se développer normalement, doivent nous amener à regarder la vérité en face. Quels qu'aient pu être dans le passé les avantages d'un acte international, qui correspondait à une certaine époque et à un certain état de l'Empire chérifien, il est possible de se demander aujourd'hui si ce pays peut être laissé isolé, sans défense, devant un monde, pavé certes de bonnes intentions, mais pour lequel la libération des échanges n'est envisagée qu'à l'abri de barrières douanières confortables. Il y a là une vue d'avenir à laquelle il faut dès à présent songer.

.....